



RÉUNION du Comité d'Etablissement DO Ile de France

CE du 15 Décembre 2011

Les représentants de la CGT :

Elus Titulaires :

Mr DEBAR Philippe
Mme SHYU Kai Ly
Mr PALAU Jean Marc
Maîtrise : Mme BENAIZE Véronique

Elus Suppléants :

Mme THOMAS Corine
Mme PADONOU-LOKO Emmanuelle
Mr GERBER Serge
Maîtrise : Mr SALAUN Alain

Représentant Syndical CGT :

JAFFEUX Jean-Pierre

Principaux points à l'ordre du jour :

- Constitution du CE, après les élections.
- CE de novembre : bilan 2010 travailleurs handicapés.
- CE de novembre : rapport sur la sous-traitance.
- Résultats CE DO Idf globaux et par unités.

Constitution du CE, après les élections.

La CGT a déclaré...

En accordant 1500 suffrages à notre organisation syndicale, les salariés de notre DO ont permis que la CGT occupe la 2^{ème} place dans le CE. Les 4 élus CGT s'engagent à prendre toute la place et rien que la place que nous ont donnée les salariés, dans toutes les instances de notre comité d'établissement, bureau et commissions.

C'est dans un esprit constructif et fidèle à nos valeurs, que les élus et représentants CGT participeront aux différentes instances du CE.

Les élus CGT se prononcent pour que toutes les organisations représentatives du personnel participent au bureau du CE et commissions en fonction du poids donnés par les électeurs.

Le bureau :

La démocratie veut que le poste de secrétaire du CE soit tenu par SUD, 1^{ère} organisation de notre CE (27,54%). Le poste de trésorier est attribué à la 2^{ème}. La CGT (19,05%) est donc prête à occuper le poste de trésorier.

Les organisations FO (3^{ème} 17,74%) ; CFDT (4^{ème} 16,68%) et la CGC (5^{ème} 12,57%) doivent faire parti du bureau du CE. Le bureau n'a pas pouvoir de prendre des décisions, cette tâche étant dévolue aux seuls élus du CE. Le bureau est chargé de mettre en place ses décisions.

Les commissions :

Pour les commissions obligatoires chaque OS se voyant, suivant son poids, accorder une présidence. Le nombre de membres étant fixé à 12 et la répartition se faisant de la manière suivante : 4 SUD ; 3 CGT ; 2 FO ; 2 CFDT ; 1 CGC. La CGT a proposé de s'occuper de la commission logement, avec Philippe Debar comme Président.

Commission facultative : ASC : Pour la CGT, cette commission doit être présidée par la 1^{ère} organisation du CE et la participation des autres. Pour sa part la CGT comme pour les autres commissions participera à cette commission, mais sans en accepter la présidence.

Ils ont déclaré :

Décla FO : Autosatisfaction suite aux élections/

Diminuer la rétrocession au CCUES pour augmenter les prestations vacances du CE et supprimer les différences de traitement. FO refuse toute participation au bureau du CE.

Décla SUD : En tant que première orga sur la DO IDF accepte de prendre le secrétariat, souhaite que les 3 organisations avec 4 élus (CGT, FO, CFDT) prennent leur responsabilité et leur place au bureau du CE.

Hormis la CGT, les autres syndicats refusent.

Élection du Secrétaire

Ted Badinos élu avec 21 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Élection trésorier

Alain Salaun (CGT) élu avec 21 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Élection secrétaire adjoint - Élection du trésorier adjoint

Pas de candidat, postes non pourvus.

Présidence des com obligatoires

Formation professionnelle : Patrice Raoul (CFDT) 21 voix.

Com Logement : Philippe Debar (CGT) 21 voix

Égalité professionnelle : Claire Vincent (SUD) 21 voix

Présidence des com conventionnelles.

Emploi et Métier : Luis Cano (SUD) 21 voix

Économie et Marché : Evelyne Lys-Escarpe (FO) 21 voix

Com ASC : Pas de candidat.

La CGT regrette que le 1er syndicat refuse de prendre la présidence de la commission ASC. Manque de courage évident !

Nous déplorons aussi le refus des autres OS de prendre leur responsabilité au bureau du CE au mépris du vote des électeurs qui leur ont accordé leurs suffrages. Ceci éclaire le caractère démagogique des promesses faites pendant la campagne.

Les salariés de la DO IDF ont besoin d'élus responsables qui acceptent de travailler, au CE, dans toutes ses tâches bureau et commissions !

Travailleurs handicapés :
En 2009 nous dénonçons déjà « une politique scandaleuse ! »
Pour le bilan 2010, nous ajoutons : Écœurant, affligeant, révoltant !

IL ÉTAIT DIFFICILE DE FAIRE PLUS MAL, MAIS LA DO IDF L'A FAIT !!!

- Seulement **4** recrutements en CDI en 2010 (**6** en 2009, **10** en 2008) pour information le nombre de demandeurs d'emploi handicapés (cat : A, B, C) au 30 Juin 2011 en IDF était de **31555** (Source AGEFIPH Ile de France ; données Pole Emploi à fin juin 2011)
- **439** travailleurs handicapés en 2010 (**467** en 2009)
- Taux d'accès des TH à la formation : **57%** en 2010 (**68,35%** en 2009)
- Promotion : **31** en 2010 (**34** en 2009)
- Sollicitation du FIH (fond d'Insertion Handicap) pour l'aménagement des postes : **100702,31€** en 2010 (**106953,54€** en 2009)
- Achat au secteur protégé **650495€** en 2010 (**614996€** en 2009) dont 606432,34€ pour des travaux réseau (câblage, raccordement client, travaux infrastructures répartiteurs : dépose échelles, rails, baies...) représentant **93,2%** du montant global. Ces activités qui sont « cœur de métier » mais pas considérées à valeur ajoutée par l'entreprise, pourraient être réalisées en interne par des travailleurs handicapés.

**Le directeur de la DO IDF reconnaît que le bilan 2010 est mauvais,
il n'a pas été très encourageant pour l'année 2011,
il s'est engagé à améliorer la situation pour l'année 2012. Sic !
Affaire à suivre.**

L'ensemble des élus ne pouvaient que voter contre ce bilan sur l'emploi des travailleurs handicapés tant les chiffres sont mauvais et en forte baisse pour la deuxième année consécutive.



**Les élu(e)s
et mandatés CGT
vous souhaitent
une Bonne et Heureuse
Année 2012**

**Meilleurs
Vœux 2012
à tous
les lecteurs
des comptes
rendus
du CE DO IdF**



Rapport sous-traitance (vu au CE de novembre)

L'expertise demandée à l'unanimité par les élus du CE de la DT IDF en juin 2010 fait suite aux multiples demandes des élus et des organisations syndicales restées sans réponse sur le recours à la sous-traitance.

Il aura fallu près de 18 mois pour que cette expertise aboutisse du fait des difficultés rencontrées par le cabinet APEX et la commission Emploi et Métier pour obtenir les données nécessaires auprès de l'entreprise et des différents interlocuteurs FT désignés pour traiter le sujet.

Le recours à sous-traitance reste un sujet tabou à FT. Il aura fallu aux experts beaucoup de patience et de persévérance pour fournir aux élus, et travers eux aux personnels, les résultats de leurs travaux.

L'analyse porte particulièrement sur l'UAT IDF (*Unité Accueil Client*), les AVSC IDF (*Agence Vente et Service Client*), et les CCO (*Centre Client Orange*). Les UI restent le parent pauvre en termes d'éléments fournis par l'entreprise ; Il est scandaleux que les éléments à la main des Unités d'Intervention ne puissent pas être transmis aux experts mandatés par le Comité d'Établissement. Ce refus de la direction de fournir les éléments utiles démontre une fois de plus que le nouveau FT n'est qu'un vain mot certes coloré d'un peu de peinture ici ou là. La direction préfère, à l'évidence le secret à la transparence. Pourquoi ? Chacun appréciera.

Pour l'ensemble des unités citées les réalités ne sont pas les mêmes.

La sous-traitance augmente au CCO Paris sur le parc mobile de 56% à 65%. Sur les volumes d'appel globaux on estime la sous-traitance au dessus des 50% alors que les effectifs de cette unité sont en décroissance.

A l'UAT IDF la sous-traitance passe de 67% à 63% entre 2009 et 2010. Le volume d'appels traités est baisse de 15% et les effectifs en interne baissent de 19% entre juillet 2009 et mai 2011.

A l'AVSC IDF les volumes d'appel en interne baissent de 16% en 2009 et 11% en 2010 et les effectifs diminuent aussi alors que l'on estime sur la même période une augmentation de la sous-traitance de 15-20% à 30-35%.

Pour les UI nous connaissons quelques chiffres propres à certaines unités. Pour l'UI OF la sous-traitance représente près de 61% de l'activité.

Constat est fait aussi qu'à chaque effort dans le déploiement de la fibre optique le poids de la sous-traitance augmente d'autant.

Les détails de cette expertise sont à votre disposition auprès de vos élus CGT.

Les freins de l'entreprise n'ont pas entamé la détermination des élus CGT dans la recherche de la vérité et la défense de vos droits.

Les représentants CGT nouvellement élus au CE de la DO IDF seront toujours à votre disposition pour combattre les mauvais coups de l'entreprise et participer de fait à l'amélioration de vos conditions de travail.

Résultat 2011 du CE DO IdF fichier 1

CE DO Ile de France 2011

Coll.	Non Cadres			Maîtrise			Cadres			Total		
	Voix	%	Elu	Voix	%	Elu	Voix	%	Elu	Voix	%	Elu
INSCRITS	5426			3195			2783			11404		
VOTANTS	3466			2437			2180			8083		
SUFFR VAL	3377		10	2377		6	2119		5	7873		21
CFDT	399	11,82%	1	337	14,18%	1	577	27,23%	2	1313	16,68%	4
CGC/UNSA	216	6,40%	0	198	8,33%	0	576	27,18%	2	990	12,57%	2
CFTC	147	4,35%	0	130	5,47%	0	228	10,76%	0	505	6,41%	0
CGT	915	27,10%	3	444	18,68%	1	141	6,65%	0	1500	19,05%	4
FO	539	15,96%	2	499	20,99%	1	359	16,94%	1	1397	17,74%	4
SUD	1161	34,38%	4	769	32,35%	3	238	11,23%	0	2168	27,54%	7

Résultats CE des 18 unités de la DO Ile de France

			CGT	SUD	CFDT	FO	CFTC	CGC
AVSC Ouest	Ins	328						
	Vot	228	27	15	110	47	8	7
	Nuls	9	12,62	7,01	51,40	21,96	3,74	3,27
	Ex	214	-1,15	-19,76	16,79	4,56	-0,85	0,40
AVSC Sud; Est; Paris	Ins	760						
	Vot	649	89	258	97	108	36	45
	Nuls	16	14,06	40,76%	15,32%	17,06%	5,69%	7,11%
	Ex	633	-0,94	1,71	-6,20	2,26	2,77	0,39
Orange distri	Ins	339						
	Vot	229	37	13	13	38	45	77
	Nuls	6	16,59%	5,83%	5,83%	17,04%	20,18%	34,53%
	Ex	223	3,40	2,36	0,62	4,19	-13,85	3,28
AE Ouest	Ins	577						
	Vot	442	24	73	121	66	34	114
	Nuls	8	5,56%	16,90%	28,01%	15,28%	7,87%	26,39%
	Ex	432	-6,49	-3,26	-2,36	5,33	1,59	5,18
AE Paris	Ins	421						
	Vot	332	32	50	54	71	26	94
	Nuls	1	9,79%	15,29%	16,51%	21,71%	7,95%	28,75%
	Ex	327	-4,45	-5,69	-17,61	8,03	1,56	18,16
AE Sud & Est	Ins	404						
	Vot	294	39	55	39	18	19	119
	Nuls	4	13,49%	19,03%	13,49%	6,23%	6,57%	41,18%
	Ex	289	-2,82	-18,94	-8,43	0,35	2,03	27,81
AD PP	Ins	1651						
	Vot	887	123	169	218	141	89	121
	Nuls	27	14,29%	19,63%	25,32%	16,38%	10,34%	14,05%
	Ex	861	-6,29	-4,79	-7,18	4,84	1,68	9,82
AD Centre	Ins	614						
	Vot	328	143	19	94	22	10	30
	Nuls	32	44,41%	5,90%	29,19%	6,83%	3,11%	9,32%
	Ex	322	3,33	-1,67	-2,70	0,35	-1,76	1,21
UAT	Ins	635						
	Vot	506	119	206	45	66	19	44
	Nuls	7	23,85%	41,28%	9,02%	13,23%	3,81%	8,82%
	Ex	499	-0,40	-1,98	-6,35	2,61	0,80	5,01
CSO VILLABE	Ins	663						
	Vot	544	50	129	52	264	19	31
	Nuls	9	9,17%	23,67%	9,54%	48,44%	3,49%	5,69%
	Ex	545	-7,43	-15,44	-16,66	41,43	-2,79	0,89
CCO SERVICES	Ins	389						
	Vot	290	47	86	54	31	35	32
	Nuls	5	16,49%	30,18%	18,95%	10,88%	12,28%	11,23%
	Ex	285	-9,54	-1,61	-0,23	2,11	2,42	6,84
MP	Ins	174						
	Vot	102	4	7	22	11	22	34
	Nuls	2	4,00%	7,00%	22,00%	11,00%	22,00%	34,00%
	Ex	100	-3,18	-5,82	-9,79	-2,85	6,62	15,03
UI A	Ins	1030						
	Vot	795	114	233	76	206	29	97
	Nuls	40	15,10%	30,86%	10,07%	27,28%	3,84%	12,85%
	Ex	755	-3,95	-3,83	-3,58	5,86	0,71	4,79
UI Paris	Ins	822						
	Vot	556	160	187	63	66	33	35
	Nuls	0	29,41	34,38	11,58	12,13	6,07	6,43
	Ex	544	-5,57	-5,24	5,60	-0,57	3,38	2,40
UI Ouest	Ins	690						
	Vot	514	191	109	101	73	21	14
	Nuls	5	37,52%	21,41%	19,84%	14,34%	4,13%	2,75%
	Ex	509	-1,01	-2,29	-2,48	4,86	0,30	0,61
UI 92	Ins	688						
	Vot	474	146	164	57	42	16	24
	Nuls	0	32,52%	36,53%	12,69%	9,35%	3,56%	5,35%
	Ex	449	3,24	-9,29	1,10	2,89	0,90	1,16
UI Sud	Ins	554						
	Vot	402	73	206	45	34	17	21
	Nuls	0	18,43%	52,02%	11,36%	8,59%	4,29%	5,30%
	Ex	396	-4,69	-4,56	2,15	2,19	2,41	2,48
UI Est	Ins	665						
	Vot	511	82	189	52	93	27	51
	Nuls	0	16,60%	38,26%	10,53%	18,83%	5,47%	10,32%
	Ex	494	-3,49	-9,42	-3,87	8,03	1,87	7,48
		7877	1500	2168	1313	1397	505	990
			19,04%	27,52%	16,67%	17,74%	6,41%	12,57%
			CGT	SUD	CFDT	FO	CFTC	CGC